

# GACOGNE



HEUREUSE  
ANNÉE,  
BONNE  
SANTÉ



Qu'attendons-nous de 1999 ?

- la préparation d'un nouveau Contrat de Plan Etat-Région.
- le lancement des «Pays» : espaces de réflexion pour le développement des bassins de vie ;

Pour les agriculteurs, une nouvelle PAC et l'expérience des «contrats territoriaux d'exploitation» pour nous tous et tous les Européens, la nouvelle monnaie : l'Euro

Dans ces réformes, il semble apparaître un nouveau style : une proposition, un temps de réflexion, puis une démarche et un engagement des intéressés : le contrat.

Ce sera vrai pour les Agriculteurs... à travers ces «contrats territoriaux d'exploitation» espérons qu'il y aura plus de justice pour les régions les moins riches.

Ce sera vrai pour les Communes et les Régions : surtout pour une région pauvre comme la NIEVRE... Il faudra que les Communes apprennent à travailler ensemble. Bien sûr, nous avons les handicaps de l'isolement et du dépeuplement...mais nous avons aussi des atouts : nos paysages, le calme et l'ambiance accueillante de nos villages.

Il faut s'appuyer sur ces atouts, et je crois pouvoir dire que c'est le sens de l'action de notre Conseil Municipal et du Comité des Fêtes de notre Commune de GACOGNE.

C'est les sens de nos projets, de nos réalisations, de nos relations avec les Communes voisines, avec les Syndicats intercommunaux, le Parc du Morvan, etc...

Ce message de fin d'année est un témoignage de cette vie de la Commune : l'installation de jeunes couples, plusieurs naissances, de bonnes nouvelles de nos doyens et doyennes, des réalisations diverses : vous verrez que GACOGNE est encore vivant.

Ce message de fin d'année est aussi un lien d'amitié : au nom de notre Conseil Municipal, je souhaite bonne chance et meilleurs vœux à tous et à toutes.

Et puisque nous commémorons la Déclaration des Droits de l'Homme, permettez-moi d'ajouter un message de fraternité.

## Article Premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

MEILLEURS  
VOEUX



# 1999



## SITUATION FINANCIERE

### 1°) BUDGET 1997 (simplifié)

#### FONCTIONNEMENT :

* Produits : (Dotations ETAT + Impôts locaux)	1 023 992
* Charges : (Divers, Personnel, Subv. Contingents, etc)	777 042

#### INVESTISSEMENT :

* Ressources : (subventions reçues + F.C.T.V.A.)	178 511
* Emplois : (travaux investissement + rembt emprunts)	334 548

Le budget 97 laisse apparaitre un excédent de 516 697 F.

Cet excédent est cependant artificiel puisque certains gros travaux prévus en 97 n'ont été réalisés qu'en 98 comme l'entretien des routes et certains travaux à l'église.

### 2°) D'où vient « l'argent de la Commune » :

Les dotations et subventions reçues de l'Etat représentent 54,69 % des recettes de fonctionnement alors que la moyenne départementale des Communes de même population n'est que de 44,93 %.

Ce pourcentage favorable permet de demander moins à nos administrés puisque les impôts locaux représentent 29,83 % des produits de fonctionnement de GACOGNE alors que la moyenne des Nivernais en finance 33,29 %.

### 3°) A quoi est utilisé le budget de GACOGNE :

En 1998, la commune a choisi d'affecter son budget à un certain nombre de travaux et réalisations qui sont les suivants :

#### INVESTISSEMENT :

##### Réalisations 1998 :

- Assainissement pluvial :	2 300
- Etude Schéma Assainissement :	71 830 (subvention 70 %)
- Travaux à la Poste : (menuiseries)	29 179 (subvention 40 %)
- Vitraux à l'Eglise :	47 087 (subvention 40 %)
- Enterrement lignes de la Place :	137 065 (subvention 50 %)
- Aménagement de chemins ruraux :	189 907 (subvention 50 %)
- Matériel informatique :	17 320
- Travaux à l'Eglise :	332 407 (subvention 60 %)

-----  
827 095

#### Il était encore prévu sur le budget 1998 :

- Travaux à la Poste :	51 000
(maçonnerie)	
- Voirie de la Place :	130 600

-----  
181 600

#### - FONCTIONNEMENT : (Prévisions)

- Combustible, carburant, Elect :	41 000
- Entretien des routes :	425 176 (réalisations 98 : 386 944)
- Assurances :	14 100
- Fêtes et Cérémonies :	5 000
- Affranchissement :	2 500
- Entretien de bâtiments :	4 000
- Taxes foncières :	5 900
- Personnel (titulaire) :	160 000
- Personnel insertion :	46 000
- Charges sur salaires :	73 900
- Contingent aide sociale :	58 000
- Service incendie :	29 481
- Organismes Regroupement :	168 820
(SIRP, SIVOM, SIVU etc)	
- Ecole de BRASSY :	28 000



# Schéma Directeur d'Assainissement

La directive européenne du 21 Mai 1991, reprise en droit français par la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, et son décret d'application du 3 juin 1994, prévoit une obligation générale d'assainissement sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de cette loi, le Maire est responsable de l'épuration des eaux usées.

C'est la raison de l'étude qui vient d'être faite, par le bureau d'étude de Test Ingénierie.

En voici un résumé très bref :

- les sols : pas toujours très perméables à cause de l'arène ou des nappes d'eau.
- les parcelles de jardin souvent trop petites ou trop pentues pour un épandage satisfaisant.
- l'Habitat trop dispersé pour l'assainissement collectif
- les installations existantes :
  - les plus récents sont aux normes (fosse toutes eaux de 3M3) épandage horizontal ou vertical (selon le terrain)
  - celles d'avant 1982 ne sont pas aux normes, mais le plus souvent acceptables (fosse septique - bac dégraisseur - puisard)
  - Quelques cas de rejets douteux ont été relevés dans les analyses.

## Les solutions préconisées :

1°) Assainissement collectif sur 5 secteurs les plus groupés, et individuel pour les habitations dispersées : coût : 15 à 17 millions de francs.

2°) Assainissement individuel (sauf regroupement de certains épandages pour deux ou trois maisons ):

coût : 8,5 Millions de francs en supposant que toutes les installations existantes seraient à refaire.

## Le Conseil devant sa responsabilité :

Le choix a été décidé de tout en individuel, le collectif étant financièrement impraticable.

Il reste possible cependant à la Commune d'être maître d'oeuvre de travaux regroupés, tels que la mise aux normes des installations de tout un hameau à la fois, en pensant en priorité à Parjot où il y a des problèmes.

Avantage : subvention pouvant aller de 40 à 70 %

Inconvénients : redevance à instituer pour le remboursement des particuliers

Obligation d'un contrat d'entretien annuel...

Le Conseil Municipal a décidé de se donner un temps de réflexion, car il faut analyser les conséquences.

\* Chacun peut prendre connaissance des documents de l'étude en Mairie.

## **DANS LE MORVAN, L'EAU EST DOUCE ET SOUVENT AGRESSIVE**

L'eau n'est pas un élément simple. L'eau est vivante et évolue tout au long de son cycle, du nuage à l'océan, se chargeant d'éléments qu'elle rencontre. Ainsi, l'eau reflète par sa composition les terrains traversés ou sur lesquels elle a ruisselé. Elle présente donc des caractéristiques différentes selon les régions.

### **L'eau est généralement douce**

À LA SOURCE, L'EAU DU MORVAN A SOUVENT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE EAU "DOUCE", C'EST-A-DIRE UNE FAIBLE MINÉRALISATION. ELLE LE DOIT À LA NATURE DES SOLS ESSENTIELLEMENT GRANITQUES OU BASALTIQUES.

**L'eau douce est souvent agressive, elle peut donc être corrosive pour les canalisations**

**JE BOIS L'EAU DU ROBINET SANS MODÉRATION..**

**OUI, MAIS...**

**J'ADAPTE MON COMPORTEMENT  
SI L'EAU EST DOUCE DANS LE RÉSEAU QUI M'ALIMENTE**

### **Je me méfie de l'eau qui dort dans les tuyauteries**

Je ne bois pas l'eau ayant stagné dans les tuyauteries (exemple : première eau du matin...). Je la laisse donc couler quelques instants.

Je n'utilise pas l'eau chaude du robinet pour la cuisine ou la consommation directe (l'élévation de la température dans les tuyauteries accentue la dissolution des métaux).





## Recensement de la population C'est pour bientôt !

-----

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en « communautés » (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée.

Nous avons demandé à Madame Thérèse FICHOT d'être Agent recenseur pour la Commune, sachant bien que vu sa gentillesse, elle ne peut que recevoir un bon accueil dans toutes les maisons.

Elle viendra donc déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...) Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

D'après le recensement de 1990  
GACOGNE a 256 habitants et 271 habitations

Bourg et hameaux		Ecart	
Site	Nombre d'habitations	Site	Nombre d'habitations
Le bourg,	30	les loges,	5
Moulin Granard,	3	la Chaume des Ponts,	2
Saugny,	10	les Cloiseaux,	1
Jailly,	19	les Granges,	3
l'Huis Bourdiaux,	9	la Porouse,	1
Tachely,	18	le Plessis,	1
Lavault,	20	l'Huis Pillavoine,	1
le Mont,	9	l'Huis Boileau,	1
Beauregard,	2	l'Huis Taupin,	1
la Gare,	7	la Frasse,	1
Fragny,	20	l'Huis au Page,	3
Pert,	18	les Plats,	3
Parjot,	11	Ancien Moulin,	1
le Gravet,	10	le Saloir,	1
Rhuère,	32	l'Huis Brochard,	2
la Roche,	14	l'Huis Dupin,	1
Raffigny,	2		
Huis Gauthereau,	9		

Ont participé à la composition et à la rédaction de ce journal :

Françoise CAMUZAT, Nathalie CHARMET, Thomas CORNUT, Sébastien DAT, Pierre FICHOT, Pascal FICHOT, Thérèse FICHOT, Christophe GAGNEPAIN, Cathy GASPOZ, Michel GERMAIN, Christelle JORY, Agnès LEINOT, Françoise MASSON, André VECTEN.





Notre Commune de Gacogne  
s'est intégrée dans le Parc Naturel du Morvan

Depuis peu, notre commune fait partie à part entière des 95 communes qui constituent le territoire du Parc Naturel du Morvan.

Que nous apporte cette adhésion ?

A notre avis beaucoup, quoique peu apparente à première vue.

Le parc, c'est quoi ?

C'est : suite à une charte approuvée par le ministère de l'environnement le 28 avril 1997, un engagement à :

- Préserver et valoriser la qualité des milieux naturels et maîtriser l'évolution des paysages,
- Promouvoir une mise en valeur harmonieuse de la forêt,
- Renforcer le tourisme dans le respect des équilibres locaux,
- Promouvoir le développement culturel (connaissance de notre flore, faune, patrimoine du Morvan, sous toutes ses formes).

Le parc est dirigé par une équipe technique de très haut niveau chargé de mettre en œuvre les orientations retenues.

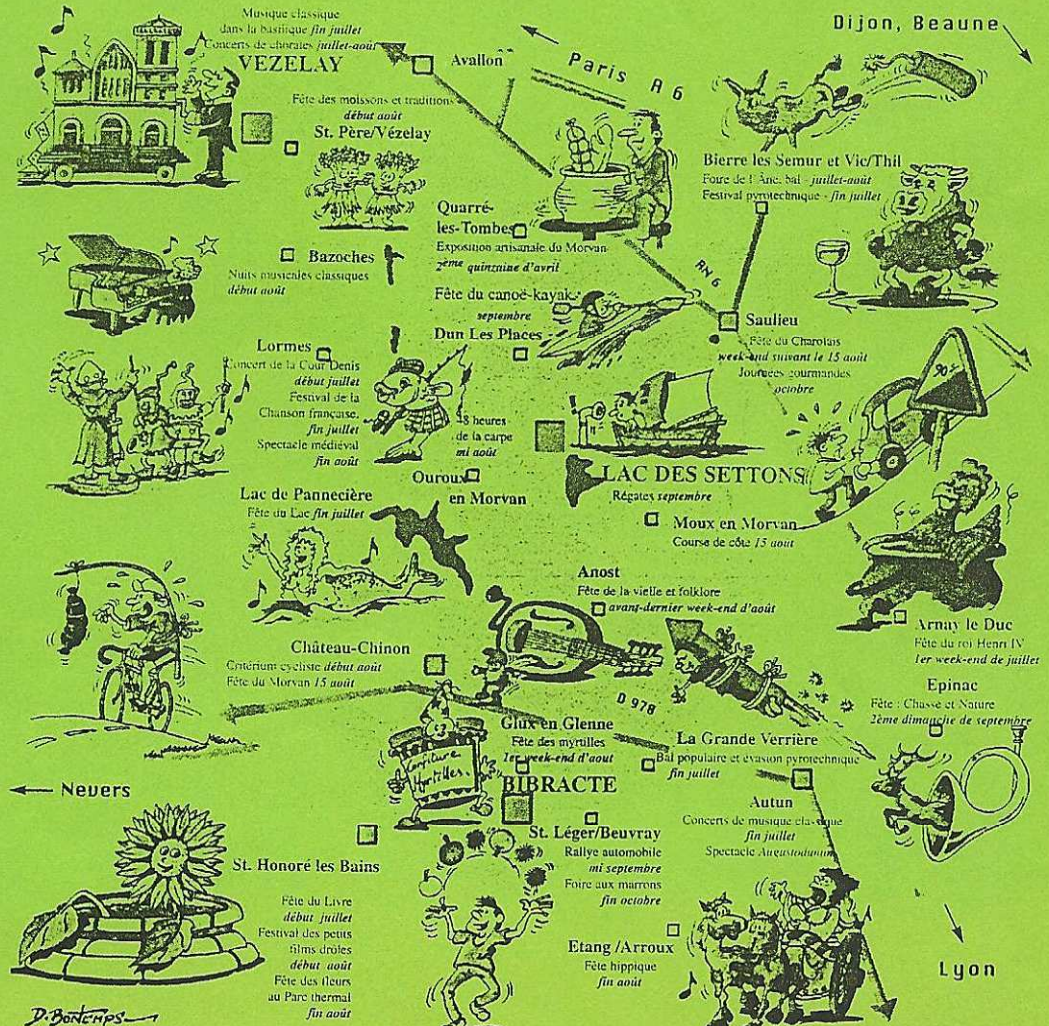
Toute cette intelligentsia est à tout moment à la disposition des communes adhérentes pour leur apporter par leurs conseils, l'aide nécessaire à tous les problèmes les plus divers qui peuvent se poser.

Il faudrait des pages et des pages pour énumérer toutes les activités, réalisations, interventions, effectuées par le Parc.

Nous ne pouvons que vous conseiller de visiter la Maison du Parc, magnifiquement installée à Saint BRISSON ou tout est remarquablement exposé et expliqué.

Adhérer au Parc Naturel du Morvan, c'est l'assurance de transmettre à nos générations futures tout notre patrimoine existant non spolié de toutes ses richesses.

**Les  
Fêtes  
Dans  
Le  
Parc**





# LE TRI SELECTIF

Depuis le début de l'été, un espace de tri des emballages ménagers a été implanté sur notre commune ( dans le jardin de l'école). Le tri étant le seul recours actuel à la diminution des tonnages et des coûts de traitements des ordures ménagères.

En effet, cela tout le monde l'a compris : Plus on trie, plus on recycle donc moins on enfouit et moins on paie ! !

Les tonnages d'emballages triés sur notre commune sont parmi les meilleures performances de l'ensemble du syndicat ( soit 26 communes ) Mais on peut encore faire mieux ! !

Beaucoup d'entre nous s'interrogent sur ce qu'il advient de ces emballages après leur dépôt dans les conteneurs :

Ils sont d'abord transportés vers un centre de tri où ils sont retriés ( ils existent plusieurs sortes de plastiques et de métaux, ils doivent alors être séparés). Puis ils sont transformés, refondus pour devenir des nouveaux objets :



## Testez vos connaissances sur le monde des ordures ménagères :

1. D'où vient le mot POUBELLE ?

- 1-Du latin « PUBELLAE »
- 2-Du nom de son inventeur Mr Poubelle
- 3-De l'ancien français

2. En quelle année le préfet de Paris instaura t-il la première collecte des ordures ménagères ?

- 1-1789
- 2-1884
- 3-1935

3. Quel poids d'ordures jette une seule personne par jour ?

- 1-400 g
- 2-700 g
- 3-1 kg

4. Combien de temps met un sac plastique jeté dans la nature pour disparaître ?

- 1-60 jours
- 2-1 an
- 3-200 ans

5. Au cours des trente dernières années la quantité de déchets ménagers produits en France à augmenter de :

- 1-10%
- 2-20%
- 3-60%

6. Après recyclage, les canettes de boissons servent à fabriquer :

- 1- des avions
- 2- des voitures
- 3- d'autres emballages

7. Combien de fois peut-on recycler une feuille de papier ?

- 1-1 FOIS
- 2-10 FOIS
- 3-50 FOIS

8. Un américain jette en moyenne par semaine :

- 1- ce qu'un français jette en un mois
- 2- ce qu'un allemand jette en 15 jours
- 3- ce qu'un ivoirien jette en un an

Réponses :1-2 ;2-2 ;3-3 ;4-3 ;5-3 ;6-1.2.3 ;7-2 ;8-3.



## Le bonheur est dans le pré.

Dans un village accueillant du Morvan, un pré. Sur ce pré, un presbytère restauré et transformé en auberge et dans cette auberge, un jeune couple stéphanois et leurs enfants, motivé et épris de ruralité...

**N**athalie Charmet et Ronald Consani sont co-gérants de l'Auberge de Gacogne. Il y a eu cinq ans en avril qu'ils se sont installés avec leur fille à Gacogne. Depuis un autre enfant est né. Originaires de Saint-Etienne et plus exactement de la Vallée du Gier, ils ne connaissaient ni le Morvan, ni les morvandiaux.

"C'est un pur hasard, note Ronald Consani. On regardait souvent sur Canal +, une émission intitulée "Renouveau campagne". On s'est renseigné et on a répondu à un appel d'offres pour reprendre une épicerie rurale ou un multiple. On a été sélectionné. Nous étions tous les deux au chômage, c'était l'occasion ou jamais !. Je suis charcutier-traiteur de métier et ma compagne aide-comptable. On connaît bien le commerce. C'est différent de la vie qu'on menait avant, mais on aime bien ce que l'on fait aujourd'hui. On est nos propres patrons. Nos seules contraintes, ce sont les temps de présence imposée. Ceci dit si c'était à refaire on recommencerait".

### Redonner vie au village

Ce multiple rural de Gacogne qui redonne vie à la petite commune, joue sur bien des registres. Par exemple, c'est Nathalie Charmet qui assure le ramassage scolaire des vingt trois enfants, âgés de deux ans et demi à onze ans, des communes de Gacogne, Vauclair et Brassy. Avant de venir s'installer à



Gacogne, elle a passée son permis de transport en commun. On y trouve une épicerie faisant dépôt de pain, un bar-tabac, une salle de restaurant et deux chambres d'hôtes. On peut s'y approvisionner en essence, en gaz et en journaux locaux. L'été, la population du village double et avoisine les cinq cents personnes. Les touristes affluent, hollandais pour la plupart. Ils reviennent d'une année sur l'autre. Et puis les fêtes comme les feux de la Saint-Jean, qui ponctuent l'année, sont autant d'occasions de se réunir à l'Auberge de Gacogne.

### Une cuisine familiale

Le restaurant avec sa capacité à proposer trente quatre couverts,

marche bien. C'est Ronald Consani qui fait la cuisine. Une cuisine qui se veut délibérément familiale. "Je suis spécialiste du gratin dauphinois, je me débrouille bien derrière les fourneaux, mais je ne fais pas de la cuisine compliquée ! cependant j'ai des projets, j'aimerais lancer dans la fabrication de pizzas à emporter. Je suis sûr que cela marcherait..."

Pour l'heure la vie à Gacogne, s'écoule plus calmement. Nathalie Charmet et Ronald Consani sont confiants dans l'avenir. "La population nous a bien accepté, tout nous encourage à continuer". "Le bonheur est dans le pré, cours y vite, cours y vite. Le bonheur est dans le pré, cours y vite, il va filer..." •

*« Nous profitons de ce petit message pour vous souhaiter ainsi qu'à tous les vôtres, pleins de bonnes choses et surtout une excellente santé pour l'année à venir »*

MERCI A TOUS POUR VOTRE FIDELITE.

Ronald et Nathalie.



## La vie dans notre Commune

Sa démographie : Bon an, mal an les naissances contrebalancent les décès et la baisse du nombre d'habitants étant plutôt due au départ de jeunes cherchant du travail ailleurs)

Pourtant cette année se révèle exceptionnelle, puisque 6 naissances ont eu lieu dans nos hameaux, 6 direz-vous ! mais où vous les prenez ?... et bien ce sont :

Anthony BLEUX au Bourg

Clélia HONGLER à l'Huis Bourdiaux

Charly CONSANI au Bourg

Virginie GUILLEMINOT à Parjot

Rémi CORNUT aux Loges

Paul DOGNON à Jailly

Cependant que seule Madame BOICHE, de Fragny vient de nous quitter après de longues souffrances.

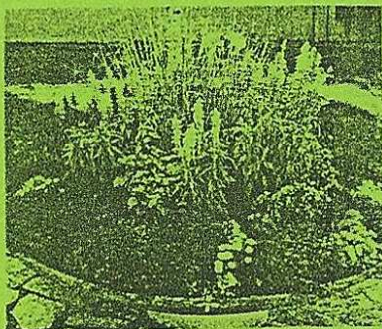
Plusieurs jeunes couples sont venus habiter la Commune, alors peut-on espérer voir la courbe de la population remonter à la hausse ! c'est le souhait de tous.

Cependant que près de 10 de nos doyennes et doyens ont plus de 90 ans ou s'en approchent !

-Madame ROUGELOT, à 97 ans, remonte le moral de toutes les personnes de l'hôpital de Lormes

-Madame PIC, à 93 ans, va au marché de Lormes avec le bus de Monsieur TABOUREAU tous les jeudis « Si j'arrête dit-elle, ils risquent de supprimer le car ! on n'est jamais plus de trois dedans ! ! ».

Cependant que Mesdames DURAND de Rhuère, NAUDOT, CHARNEAU, JEANGUYOT de Lavault, MAZEAU de Tachely et Messieurs ROBE et BEAUDEQUIN de Rhuère vont avoir 90 ans.



Son fleurissement pour l'accueil : l'effort fait par beaucoup de personnes pour fleurir son environnement, s'est accentué encore cette année, et si chaque personne le fait pour son plaisir personnel c'est toute la communauté qui profite de cet embellissement ; ainsi comme les autres années, plusieurs personnes ont été récompensées tant par le Conseil Général que par les Vaux d'Yonne.

### GACOGNE

#### La Fête

Après une escale aux Feux de la St Jean, le Comité des Fêtes, en pleine vitesse de croisière heurta de plein fouet un iceberg aux alentours du Feu d'Artifice et de la Coupe du Monde !

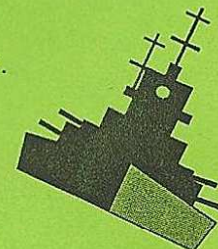
Mais, grâce à une manœuvre inespérée de leur équipage, il ne coula pas.

La croisière se poursuivit avec une St Laurent torride ! et une râpée des plus belles, bref, une année titanesque !...

Merci à Daniel et à toute l'équipe.

Bonne année à Tous !

Le Président.



L'école : Nos bambins de maternelle sont un peu moins nombreux cette année, seulement 15

...Cet effectif sera en hausse les années suivantes.

Une jeune fille a été engagée sur le secteur de LORMES pour initier les enfants à l'ordinateur.

Le rythme est un peu perturbé cette année par le congé maternité de Françoise MASSON qui a eu son troisième bébé en août sachant qu'elle reprendra seulement à mi-temps en Janvier. Le Père Noël a encore fait la joie de tous les enfants cette année.

Le préau de l'école va être rénové par l'entreprise RENAULT prochainement.



Des nouvelles de Raymond MATTEI... Chacun sait que notre employé communal Raymond MATTEI, dit « Monmon », vient d'avoir une sérieuse intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.



GACOGNE 1998 :  
LE DYNAMISME ECONOMIQUE

Licenciement de tous côtés, chômage ..., la situation économique n'est guère réjouissante au niveau national.

GACOGNE semble échapper à ces fléaux. En effet, le taux de chômeurs y est faible, et nous avons vu, depuis deux ans, de nouvelles entreprises s'installer.

A l'entreprise chevronnée de Gérard VOILLOT, dépôt de matériaux, s'est adjoint le multi-services de Richard LENOIR (entretien d'espaces verts, ventes de bois, maçonnerie) à l'Huis Bourdiaux ; Michel BUBOIS est menuisier à Tachely.

L'auberge est ouverte depuis plus de 5 ans, le Centre d'Accueil des Gambades, à l'Huis au Page est en période de lancement.

Et voici de nouveaux jeunes qui s'installent :

Sébastien DAT, de PARJOT, crée son entreprise d'entretien d'espaces verts et autres activités à venir ;

Le hameau des Loges revit avec deux nouveaux couples qui s'installent avec des projets à mettre en forme.

Ils se présentent eux-mêmes :

« Aux « Loges » deux jeunes couples, nouvellement arrivés s'appêtent à passer leur premier hiver sur la commun, dans ce MORVAN qui leur a semblé accueillant. La priorité actuelle est, depuis le printemps, de réhabiliter deux anciennes maisons restées vides pendant plusieurs années, et de refaire vivre le patrimoine bâti.

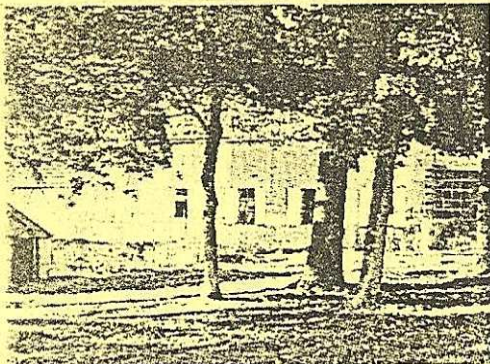
A l'ancienne forge, où les bâtiments n'ont guère été habités depuis une vingtaine d'années, les travaux ont commencé au mois de mai sur la partie indispensable (cuisine, chambre et salle de bain) qui devra être terminée pour les premiers jours de Janvier. C'est là que vivent M elle LEGUEUX, son fils Laurent et M. JEANGUILLAUME. Les dépendances de la maison, quant à elles, sont progressivement repeuplées par une basse-cour : moutons, oies, canards, poules et lapins semblent s'être très bien adaptés à ces lieux qui accueillait déjà à l'époque de nombreux animaux.

Sur la colline, où se sont installés Cathy GASPOZ et Thomas CORNUT, les travaux aussi progressent afin de pouvoir accueillir leur premier enfant nouveau-né, Rémi. Cathy GASPOZ est illustratrice de dessin pour enfant et trouve dans le magnifique paysage des alentours sa source d'inspiration. Thomas CORNUT, une fois la maison bien avancée se lance dans la production de plantes médicinales. Il valorisera les herbes du MORVAN et les savoirs populaires qui se sont transmis depuis plusieurs générations.

Ainsi va la vie dans ce hameau où l'année 1998 a été placée sous le signe des travaux de rénovation du patrimoine, l'année 1999 s'annonçant comme celle de la réalisation des projets professionnels de chacun. Nous vous souhaitons une bonne année 1999.

Et encore une nouvelle activité touristique :

Sur notre commune, en 1998, Gilles et Agnès DE SANSAL ont ouvert un gîte rural à Raffigny. Cette réalisation leur a permis de restaurer l'ancienne maison du jardinier, et de contribuer au développement du tourisme dans notre « bon MORVAN » qui attire bien des amoureux de nature et du calme.



PROPRIETAIRE : DE SANSAL Gilles  
RESERVATION : SERVICE LOISIRS  
ACCUEIL NIEVRE  
Tél. 03 86 59 14 22 - Fax 03 86 36 36 63

**GACOGNE**



n° 574/574 E3



CM 65  
pli n° 16



**CHATEAU DE RAFFIGNY - 107 m<sup>2</sup>** - Gîte de caractère au rez-de-chaussée d'une maison privative donnant sur le parc du Château (18 ha - étangs). Séjour (prise TV) avec coin cuisine, salle d'eau, 2 chambres (1 lit 2 places, 4 lits 1 place), lit d'appoint enfant, chauffage central au fuel. Téléséjour. Possibilité location de draps. Dans le Parc Régional du Morvan, nombreux musées et sites, GR 13 GR 131, VTT, randonnées équestres. Lave-linge, lave-vaisselle, terrain clos, meubles de jardin, barbecue, cheminée, terrasse,

**ANCV**  
Association Nationale pour le Développement du Voyageur



Un petit mot sur la Marché de CORBIGNY :

La transformation engagée du marché libre traditionnel au marché au cadran est en bonne voie.

Nous avons un peu de retard mais ne vous inquiétez pas il devra être fonctionnel au plus tard fin avril, début mai.

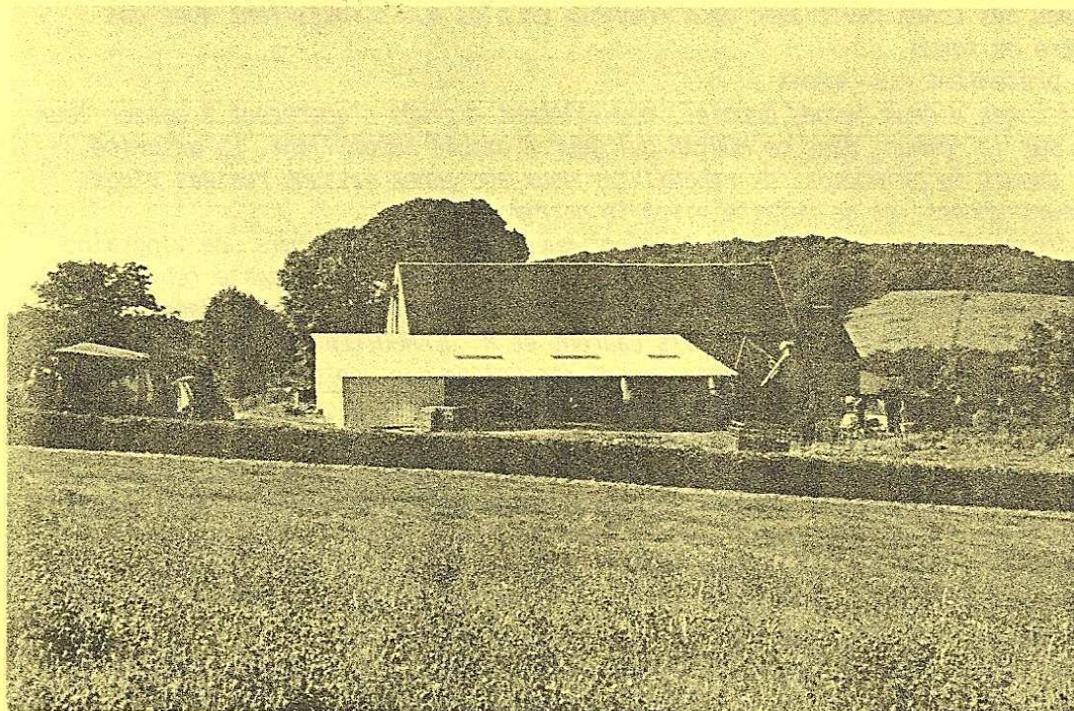
Nous espérons qu'avec cette nouvelle structure les éleveurs de notre région, détenteurs de nouvelles parts sociales, tiendront leurs engagements.

Serait-il dommage d'avoir un outil de vente aussi près et de le laisser tomber...

Les agriculteurs s'équipent :

Depuis deux ans, au moins cinq constructions de stabulations neuves... fini le curage à la main dans les vieilles écuries

Et « ces stabulations » s'insèrent le plus souvent bien dans le paysage.



Subventions du FEGER dans l'opération CLARE du Pays Corbigeois :

Pour être aidé à aménager les cours de fermes et abords des exploitations, il a fallu aux agriculteurs intéressés faire huit journées de stage avec l'architecte du CAUE et l'animatrice de l'ADASEA, afin que l'aspect d'ensemble soit respecté.

La Mairie de GACOGNE a accueilli les stagiaires.